



La Fapil contribue au Grand débat et propose 4 mesures fortes en faveur du logement

Paris, le 14 mars 2019 - La Fapil, fédération du secteur du logement d'insertion, s'inquiète de l'absence du thème du logement dans le Grand débat lancé par le Président de la République mi-janvier. A quelques jours de la fin de ce débat national, la Fapil souhaite rappeler l'importance de la question du logement, principal poste de dépenses contraintes des ménages, et demande que 4 mesures soient adoptées par les pouvoirs publics pour répondre enfin aux enjeux du mal-logement.

Dans le cadre du Grand débat, la Fapil, fédération réunissant 114 associations du secteur du logement d'insertion, se positionne pour rappeler les éléments fondamentaux qui pourraient garantir le droit au logement pour toutes les personnes qui, aujourd'hui, vivent dans la précarité.

Le droit au logement est un droit aujourd'hui menacé. Souvent trop cher, de mauvaise qualité, inadapté aux besoins : le logement de qualité reste un luxe que ne peuvent s'offrir les ménages les plus modestes. C'est pourquoi la Fapil appelle les pouvoirs publics à :

1. Produire davantage de logements très sociaux

La Fapil demande aux pouvoirs publics d'apporter des subventions massives à la production de logements afin d'en baisser le coût et réduire ainsi les loyers. Tous les territoires doivent contribuer à produire des logements très sociaux.

2. Renforcer la mobilisation du parc privé et sa qualité

La Fapil fait le constat que trop de logements privés sont aujourd'hui vacants : leur remise en location permettrait d'accroître l'offre disponible. Les outils existent, il faut les amplifier.

3. Améliorer la solvabilité des ménages

La baisse des APL doit être abandonnée : la Fapil avance qu'il est urgent de redonner du pouvoir d'achat aux ménages pour pouvoir se loger.

4. Mettre en œuvre une véritable synergie des pouvoirs publics sur les territoires

L'enchevêtrement des dispositifs ne permet pas de mener des actions d'envergure et de long terme. L'État et les collectivités territoriales doivent repenser les moyens d'intervention sur les territoires, en associant les associations de terrain.

La Fapil estime que ces mesures sont simples et n'exigent qu'une volonté politique ambitieuse et des choix budgétaires déterminés. La Fapil affirme sans retenue que la loi du marché et l'hypothétique « choc de l'offre » ne pourront apporter une solution viable au problème du mal-logement. Au contraire, les enjeux méritent la mobilisation de tous les acteurs.

[Retrouvez ici l'intégralité de la contribution de la Fapil](#)

A PROPOS

Depuis 30 ans, la Fapil, fédération nationale d'associations et d'acteurs, est engagée sur le terrain auprès des mal-logés et met en œuvre les principes du Logement d'Abord.

Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, son réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages :

- accueillir, orienter et informer les personnes ;*
- les accompagner ;*
- produire des logements de qualité et abordables ;*
- et assurer une gestion locative adaptée.*

La Fapil apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Elle associe d'autres acteurs à ses réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

CONTACT

Quentin LAUDEREAU – quentin.laudereau@fapil.net

6, avenue du Professeur André Lemierre
75020 Paris

contact@fapil.net
www.fapil.fr

